

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DE-ICER TRIGGER AUTOPRATIC 500ML

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE:

NOM DU PRODUIT: DE-ICER TRIGGER AUTOPRATIC 500ML

No DE RÉFÉRENCE: DPB500

FOURNISSEUR: TETROSYL LIMITED
BEVIS GREEN WORKS
WALMERSLEY
BURY
Tel: 0161 764 5981
Fax: 0161 797 5899

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS:

INGRÉDIENT:			CONTENU
No. CAS:	EINECS Nr.:	CLASSIFICATION	
ÉTHYLÈNE-GLYCOL 107-21-1	203-473-3	Xn R-22	5-10 %
AMMONIAC ANHYDRE 7664-41-7	231-635-3	T ,N R-10, 23, 34, 50	0-1 %
ALCOOL ISOPROPYLIQUE 67-63-0	200-661-7	Xi ,F R-11, 36, 67	30-60 %

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la section 16.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS:

Facilement inflammable. Irritant pour les yeux. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

4. PREMIERS SECOURS:

GÉNÉRALITÉS: NOTE! Éloigner la victime de la chaleur, des étincelles et des flammes! Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si un trouble persiste.

INHALATION: Emmener la victime immédiatement à l'air frais. En cas de difficultés à respirer, l'oxygène peut être nécessaire. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Garder la victime au chaud et au repos. Consulter immédiatement un médecin.

INGESTION: NE PAS FAIRE VOMIR! Retirer immédiatement la victime de la source d'exposition. Rincer soigneusement la bouche. Assurer repos, chaleur et air frais. Consulter

immédiatement un médecin! Si un vomissement intervient, garder la tête basse pour éviter un envahissement des poumons.

PEAU:

Retirer la victime de la source de contamination. Retirer les habits contaminés. Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

YEUX:

Prendre soin d'ôter les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Contacter un médecin si l'irritation persiste.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE:

MOYENS D'EXTINCTION:

Un feu peut être éteint avec : Mousse. Agents chimiques secs, sable, dolomite...

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE:

Éviter de respirer les vapeurs du feu. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes en projetant de l'eau de côté, et continuer même une fois le feu éteint. Éviter un écoulement dans un égout ou une source d'eau. Construire une digue de rétention d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE:

MÉTHODES DE NETTOYAGE:

Éteindre toutes les sources d'inflammation. Éviter les étincelles, flammes, chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Le personnel de nettoyage devrait utiliser une protection respiratoire et/ou prévenant le contact avec les liquides. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en conteneur.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE:

PRÉCAUTIONS D'USAGE:

Éviter les fuites de produit, ainsi que le contact avec la peau et les yeux. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes à l'air libre. Bien aérer, éviter de respirer les vapeurs/poussières. Utiliser un respirateur agréé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable. Utiliser un équipement électrique anti-déflagration.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE:

Inflammable/combustible. Éloigner des comburants, de la chaleur et des flammes. Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des conteneurs fermés. Conserver dans le récipient initial.

CRITÈRES DE STOCKAGE:

Liquides inflammables.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE:

INGRÉDIENT:	No. CAS:	NORME:	VME 8 h:	VLE 15 mn:
ÉTHYLÈNE-GLYCOL	107-21-1	VLEP		125 mg/m ³
AMMONIAC ANHYDRE	7664-41-7	VLEP	18 mg/m ³	36 mg/m ³
ALCOOL ISOPROPYLIQUE	67-63-0	VLEP		980 mg/m ³

DESCRIPTION DES INGRÉDIENTS: OES = Occupational Exposure Standard (Limites d'exposition UK)

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION:



VENTILATION:	Disposer une ventilation à extraction, générale et locale appropriée.
APPAREILS RESPIRATOIRES:	Une protection de respiration doit être utilisée si la concentration dans l'air dépasse le niveau acceptable.
GANTS DE PROTECTION:	Utiliser des gants de protection.
PROTECTION DES YEUX:	Porter des lunettes de sécurité agréées ou un écran facial.
AUTRES PROTECTIONS:	Porter des vêtements appropriés pour éviter un contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec des vapeurs.
MESURES D'HYGIÈNE DU TRAVAIL:	NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Se laver rapidement à l'eau & au savon si contamination de la peau. Retirer rapidement tout vêtement contaminé. Utiliser une crème pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas boire ni manger pendant le travail avec ce produit chimique.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES:

ASPECT:	Liquide.	
COULEUR:	Blanc. Bleu.	
DENSITÉ/GRAVITÉ SPÉCIFIQUE (g/ml):	0.900 - 0.925	Température (°C):
VALEUR DU pH, SOLUTION CONCENTREE	10.0 - 11.5	
POINT D'ÉCLAIR (°C):	18	Conditions:

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ:

STABILITÉ:	Habituellement stable.
CONDITIONS À ÉVITER:	Éviter les sources de chaleur. Éviter le contact avec des oxydants ou des agents réducteurs.
DÉCOMPOSITION EN PRODUITS DANGEREUX:	Un feu créé: Fumées/vapeurs/gaz toxiques de: Monoxyde de carbone (CO). Gaz carbonique (CO ₂).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES:

DANGERS POUR LA SANTÉ, GÉNÉRALITÉS:	Des expositions répétées, fortes ou régulières à des solvants pendant une longue période, peuvent provoquer des lésions permanentes.
INHALATION:	Les vapeurs de solvants sont dangereuses et provoquent des maux de tête, des nausées ou une intoxication. Les vapeurs peuvent irriter le système respiratoire ou les poumons.

INGESTION:	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Une pneumonie peut être provoquée par des matières vomies contenant des solvants pénétrant dans les poumons. Effet narcotique.
PEAU:	Dégraisse la peau. Peut provoquer des craquements de la peau et de l'eczéma. L'exposition prolongée ou répétée provoque une sévère irritation.
YEUX:	Irritant pour les yeux. Les vapeurs et gaz peuvent causer des dommages temporaires (réversibles) aux yeux.
VOIE D'EXPOSITION	Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau et/ou les yeux.
ORGANES CIBLES:	Système respiratoire, poumons.
SYMPTÔMES:	Une forte concentration de vapeurs peut irriter le système respiratoire et provoquer des maux de tête, de la fatigue, des nausées et des vomissements.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:

INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE: Dangereux pour l'environnement si déversé dans les cours d'eau.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION:

MÉTHODES D'ÉLIMINATION: Agir en accord avec les consignes des autorités locales.

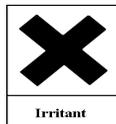
14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT:

ÉTIQUETTES DE TRANSPORT:



No. UN:	1993
No. CLASSE ADR:	3
DESIGNATION DE LA MARCHANDISE I	FLAMMABLE LIQUID, NOS (contains propan-2-ol)
CLASSE IMDG:	3
GROUPE D'EMBALLAGE IMDG:	II
CLASSE ICAO:	3

GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN.: II

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES:**SYMBOLES****PHRASES DE RISQUE**

R-11 Facilement inflammable.
 R-36 Irritant pour les yeux.
 R-67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

CONSEILS DE PRUDENCE:

S-16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
 S-2 Conserver hors de la portée des enfants.
 S-23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.
 S-25 Éviter le contact avec les yeux.
 S-26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 S-46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
 S-51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
 S-56 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
 S-9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

INSTRUMENTS DE CONTRÔLE:

Réglementations des produits chimiques (Information sur les dangers et emballage).
 CR Contrôle des Substances Dangereuses pour la santé. CSHH

CODE D'UTILISATION CERTIFIÉ:

Classification et étiquetage de Substances et Préparations Dangereuses à fournir.

CONSEILS ET INFORMATIONS:

Limite d'exposition EH40. Introduction à la ventilation d'extraction locale HS(G)37.
 CHIP pour chacun HSG(108).

16. AUTRES INFORMATIONS:**RÉFÉRENCES LITTÉRAIRES:**

Dangerous Properties of Industrial Materials Report, N.Sax et.al.

DATE DE REVISION

2003-05-22

No DE REV. /REEMPL. FDS GÉNÉRÉE LE:

1

No. FDS:

200290

DATE DE PRINT:

2004-08-24

PHRASES - R (Texte Intégral):

R-11 Facilement inflammable. R-36 Irritant pour les yeux. R-67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. R-22 Nocif en cas d'ingestion. R-10 Inflammable. R-23 Toxique par inhalation. R-34 Provoque des brûlures. R-50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

REJET DE RESPONSABILITÉ:

Les informations qui figurent dans ce document ont été compilées sur la base de nos connaissances actuelles et doivent être en conformité avec les exigences des

directives sur les produits dangereux, les préparations dangereuses et les directives des fiches de données de sécurité. L'information se rapporte au matériel spécifique désigné et ne serait pas valide pour l'utilisation de ce matériel avec d'autres matériaux ou dans d'autres conditions ou processus. Les conditions et étendues du stockage et l'utilisation du matériel sont hors de notre contrôle et sous le contrôle du possesseur ou de l'utilisateur. En conséquence, c'est la responsabilité du possesseur et de l'utilisateur de permettre l'aboutissement d'une telle information et la fonctionnalité du matériel selon leurs propres circonstances, besoins ou usages.